



Jeudi 15 septembre

Tous aux manifestations pour gagner L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL

Etudiants, lycéens, ouvriers, cadres et techniciens, retraités, privés d'emploi se sont mobilisés, avec une grande diversité de formes d'actions pour obtenir le retrait du projet de loi travail et de nouveaux droits et garanties collectives pour les salariés.

Le 49-3 a permis au gouvernement d'imposer un projet de loi pour lequel personne n'a voté, au mépris de l'opposition d'une large majorité de la population.

En effet, encore une fois, Manuel Valls a choisi la solution de facilité le déni de démocratie en faisant passer la loi « travail » en dégainant le 49-3.

Le gouvernement par cet acte de dictature, démontre à nouveau, son choix de politique libérale à l'écoute exclusive du MEDEF et de la finance.

Il reste sourd aux milliers de personnes qui ont exprimé leur colère pendant 4 mois à travers les 12 manifestations et nombreuses actions et l'avis de plus de 70% des citoyens opposés à cette loi et au million de personnes qui ont répondu, en quelques jours, à la votation citoyenne contre le projet de loi « travail ».

Il faut 127 décrets d'application pour que la loi entre en vigueur. L'enjeu est bien de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour la rendre inapplicable et obtenir son retrait.

Les amendements au projet de loi ne sont qu'un saupoudrage et ne changent en rien le fond de ce projet de loi qui reste contraire à la convention internationale de l'Organisation Internationale du Travail et de l'Organisation des Nations Unies.

Les organisations syndicales ont décidé lors de la rencontre unitaire du 8 juillet, d'une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le 15 septembre prochain.

Face aux enjeux de régression sociale majeure de cette loi, nous ne pouvons pas rester immobiles face à ce texte qui va permettre au patronat d'asseoir sa domination toute puissante sur les salariés afin d'assouvir sa soif toujours plus insatiable de profits.

Il n'y a pas de victoire sans combat, comme pour le CPE (contrat première embauche) en 2006, la rue a fait reculer le gouvernement et la loi a été abrogée.

Seule une mobilisation unie, solidaire et déterminée, comme dans d'autres périodes de notre histoire, permettra d'inverser les choix destructeurs du patronat et du gouvernement, et permettra d'imposer de nouvelles conquêtes sociales.

L'intersyndicale **CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL** appelle les salariés, retraités, étudiants, lycéens, privés d'emploi à venir nombreux aux manifestations du 15 septembre 2016 qui auront lieu pour notre département :

Manifestation Cahors : départ 14h place Mitterrand

Manifestation Figeac : départ 14h30 lycée Champollion

Rassemblement Biars sur Cère : 17h30 place de la mairie

